eID,

une petite puce aux grands pouvoirs

Introduction

La carte d'identité électronique (eID) est l'une des pièces maîtresses de l'e-gouvernement (administration électronique). Son introduction va de pair avec la simplification administrative et la modernisation des services publics fédéraux et régionaux.

Présentation

UCP
mouvement social des aînés a.s.b.l.

L´eID …

- carte d'identité électronique officielle en tant que Belge
- permet de faire tout ce que vous pouviez faire avec la version « papier » de votre CI :
  - prouver votre identité,
  - voyager en Belgique et dans les pays de l'Union européenne.

L´eID offre d'autres avantages :

- vous pouvez prouver votre identité par Internet
- vous pouvez apposer une signature électronique
- vous pouvez demander et compléter des documents et formulaires officiels
- …

Plus l'utilisation de l'eID deviendra courante,
plus les applications seront nombreuses.

A quoi peut-elle me servir ?

UCP
mouvement social des aînés a.s.b.l.

Depuis fin 2009, tous les Belges de 12 ans et plus possèdent une eID.

Peu de personnes font usage des applications pratiques qu'elle permet.

L'eID rend pourtant la vie de tous les jours bien plus simple.

L'eID n'est pas seulement utile dans le cadre des tâches administratives avec les autorités.

Elle jouera également un rôle de plus en plus important dans les transports publics et sur Internet.

L'eID occupera une place centrale car elle permettra de régler beaucoup de choses **plus simplement et plus efficacement**.

A quoi peut-elle me servir ?

UCP
mouvement social des aînés a.s.b.l.

1. Entrer en contact avec votre commune

- Signaler un changement d'adresse
- Demander des attestations de l'état civil
- Demander un permis de bâtir
- …

→ Certaines communes proposent un e-guichet sur le site.

2. Signer les formulaires de la Région wallonne

→ **http://formulaires.wallonie.be**

3. Consulter ou compléter votre dossier fiscal

→ **www.my.minfin.be**

→ **www.taxonweb.be** (TaxBox)

A quoi peut-elle me servir ?

UCP
mouvement social des aînés a.s.b.l.

4. Accéder à votre dossier « soins de santé »
→ https://online.cm.be/cmweb/

5. Envoyer un recommandé certifié par voie électronique
→ www.certipost.be

6. Porter plainte auprès de la police
→ www.police-on-web.be

7. Envoyer un mail « certifié »
→ ThunderBird ou Outlook

8. Postuler pour un emploi auprès des administrations
→ www.selor.be

8. Accès au portail fédéral
→ http://my.belgium.be

De quoi avez-vous besoin ?

UCP
mouvement social des aînés a.s.b.l.

1. Ordinateur

Versions : Windows 2000/XP/Vista, Mac OS Tiger (10.4) ou Leopard (10.5), Linux

2. Lecteur de carte eID

Types ACR38U / Cherry Smartboard G38-6744 / Omnikey 3121 USB / SCR331/SPR532 / Vasco DP905 **www.cardreaders.be**

3. eID (carte d'identité électronique)

Délivrée par le service Population de votre commune

4. Code PIN

Communiqué par courrier à la réception de votre eID

5. Logiciel eID

Quick Install, à télécharger sur www.eid.be

eID quick install WINDOWS

Comment installer ?

1. Se connecter sur http://eid.belgium.be

2. Cliquer sur « Quick Install »

Qu'est-ce le Quick Install ?

Fedict a développé une solution simple pour vous permettre d'utiliser votre carte eID sur votre ordinateur.

Cette procédure installe tous les composants nécessaires en 3 étapes.

3. Télécharger et suivre les instructions à l'écran

Pour Linux (Ubuntu ou autre) : installation manuelle aisée.

Comment installer ?

UCP
mouvement social des aînés a.s.b.l.

Quick Install

Pour bénéficier de la version la plus performante, il est donc conseillé d'installer cette dernière version mise en ligne par Fedict. Pour ce faire, il suffit d'installer une nouvelle fois le logiciel eID en cliquant sur l'icône **eID Quick Install**.

eID quick install WINDOWS

Que vous faut-il ?

Ordinateur

Windows XP (32bit) / Vista (32bit et 64bit) / 7 (32bit et 64bit)

Mac Intel OS X Leopard (10.5) ou Snow Leopard (10.6).

eID quick install MAC

Lecteur de cartes eID

(ACR38U / Cherry Smartboard G38-6744 / Omnikey 3121 USB / SCR331 / SPR532 / Vasco DP905)

Carte d'identité électronique (eID)

Code PIN
Livré au moment de la réception de votre eID

Logiciel eID : executer Quick Install

Quelles sont les trois étapes ?

Que faire en cas de problèmes ?

En cas de problèmes contactez le Service Desk de Fedict:

Tél. : +32(0)78 15 03 12

Fax : +32(0)2 212 96 94

Email : servicedesk@fedict.be

Quelles sont les 3 étapes ?

1. Installez le logiciel eID

eID Quick Installer installe le logiciel eID
et efface d'éventuelles versions précédentes du logiciel.

Quelles sont les 3 étapes ?

2. Connectez le lecteur de carte à l'ordinateur

Après l'installation du logiciel eID, connectez le lecteur de cartes à l'ordinateur et introduisez votre carte d'identité dans le lecteur de cartes.

eID Quick Installer contrôle si le lecteur de cartes est branché correctement à l'ordinateur et si la carte a été introduite correctement dans le lecteur de cartes.

Quelles sont les 3 étapes ?

3. Consultez vos données

Après avoir connecté le lecteur de cartes à votre ordinateur, eID Quick Installer **lit** les données de votre carte.

Optionnellement, introduisez votre **code PIN** personnel pour tester la signature électronique.

L'installation du logiciel eID et du lecteur de cartes est à présent terminée.

Qu'en est-il de ma vie privée et de ma sécurité ?

UCP
mouvement social des aînés a.s.b.l.

L'eID rend la vie quotidienne plus facile, c'est une évidence. Mais qu'en est-il de ma sécurité ?

Ma vie privée n'est-elle pas violée quand je demande des documents en ligne et que j'y appose ma signature électronique ?

Est-ce que quelqu'un peut usurper mon identité quand je fais des achats sur Internet ?

Qui peut consulter mes données ?

Comment mes données sont-elles protégées ?

Que dois-je faire si je perds mon eID ?

Qu'en est-il de ma vie privée et de ma sécurité ?

UCP
mouvement social des aînés a.s.b.l.

Qui peut consulter mes données ?

Toutes les personnes qui disposent d'un **lecteur de carte** et de votre **eID** peuvent consulter vos données. Pour lire les données sécurisées des certificats, votre code PIN est indispensable.

Comment mes données sont-elles protégées ?

Les données électroniques présentes sur votre eID sont protégées par deux **certificats** et deux **clés**. Ensemble, ils établissent la preuve incontestable de votre identité.

Les clés sont utilisées pour **coder** les informations. Seul celui qui possède la bonne clé à la lecture de la carte peut décoder et consulter les informations présentes sur l'eID.

Enfin, un **code PIN** protège la lecture des certificats et des clés. Vous devez donc toujours donner votre autorisation pour permettre la consultation des informations relatives aux certificats de votre eID.

Qu'en est-il de ma vie privée et de ma sécurité ?

UCP mouvement social des aînés a.s.b.l.

Que dois-je faire si je perds ou si on me vole mon eID ?

→ DOC STOP

Vous pouvez signaler la perte ou le vol de votre carte à ce helpdesk 24h/24h. De partout dans le monde, vous pouvez appeler le **numéro gratuit 00800 2123 2123** ou le +32 (2) 518 2123.

Votre eID est immédiatement bloquée sur **www.checkdoc.be**

Les banques et autres instances utilisent ce site web pour vérifier si un document d'identité n'est pas volé, perdu ou non valide. Grâce à DOC STOP et à Checkdoc, vous êtes protégé contre l'utilisation frauduleuse de votre eID perdue ou volée.

Quelques jours après avoir averti DOC STOP, vous recevrez une lettre de confirmation de votre déclaration de perte ou de vol.

Si vous retrouvez l'eID, vous disposez d'une semaine pour la faire débloquer. Après une semaine, votre eID sera invalidée et vous devrez demander un nouveau document à votre administration communale.

Qu’en est-il de ma vie privée et de ma sécurité ?

UCP
mouvement social des aînés a.s.b.l.

Que dois-je faire si je ne me souviens plus de mon code PIN?

Le code PIN d’origine figure sur un document reçu par courrier avant retrait de votre carte eID auprès de votre administration communale.

Si vous avez modifiez le code, ou si vous ne vous en souvenez plus, il faut se présenter à l’administration communale Muni du document contenant un autre code, le code **PUK.**
Le code PUK permet l’octroi d’un nouveau code **PIN** ou sa modification.

Votre nouvelle carte d'identité électronique est disponible.

Pour l'obtenir, rendez vous à votre administration communale, muni(e) de ce document

Ce document contient deux codes personnels et secrets

- Un code PUK
  Votre code PUK permet la mise en service de la puce électronique de votre carte d'identité.
- Un code PIN
  Votre code PIN vous permet de vous identifier et de signer des documents électroniquement en toute sécurité.
  Vous pourrez modifier votre code PIN lors de votre passage à votre administration communale.

Mémorisez vos codes secrets.

Pour plus d'information: www.eid.belgium.be

En cas de problème: 02/518.21.16.

PUK: **012345**

PIN: **6789**

En pratique

Les applications sont accessibles de deux manières :

- Carte eID + lecteur de cartes

ou

- Token
  à demander sur www.belgium.be

Découverte

UCP
mouvement social des aînés a.s.b.l.

Guichets électroniques :

Portail fédéral : http://my.belgium.be

Ministère des finances : http://my.minfin.be
http://www.taxonweb.be

Police : http://www.police-on-web.be

Formulaires Région : http://formulaires.wallonie.be

SNCB : http://www.b-rail.be

MC Online

UCP mouvement social des aînés a.s.b.l.

Que vais-je trouver dans mon dossier en ligne ?

mon dossier

Données personnelles	Numéro de registre national Adresse Téléphone Personne(s) à charge ...
Assurance maladie	Statut En ordre ou non ? Droit à l'intervention majorée Droit au statut Omnio
Carte SIS	Carte SIS en ordre ?
Cotisations	Montant et date de paiement de la cotisation : - assurance complémentaire - assurance hospitalisation facultative - assurance obligatoire - responsabilité financière - petits risques

MC Online

UCP
mouvement social des aînés a.s.b.l.

Que vais-je trouver dans mon dossier en ligne ?

mon dossier

Dossier médical global (DMG)	Période de validité Médecin traitant en charge du DMG Historique
Remboursements	Date de paiement et montant du remboursement le plus récent Historique et détail des autres remboursements Historique et détail des remboursements dans le cadre des assurances hospitalisation facultatives
Indemnités	Date de paiement et montant de l'indemnité la plus récente Historique et détail des autres indemnités

MC Online

UCP
mouvement social des aînés a.s.b.l.

Mais aussi …

mon dossier

- Signalement d'une reprise de travail.
- Commande de vignettes.
- Téléchargement de diverses attestations (pour une compagnie d'assurance, attestation d'intervention majorée…).
- Possibilité de recevoir par e-mail le détail des remboursements effectués par la MC pour les soins de santé ou les indemnités.
- Possibilité de s'abonner à la Lettre d'information digitale de la MC.

Remarque:

- Pas possible de consulter le dossier des membres du ménage âgés de plus de 18 ans.
- Prochainement, possibilité de consulter le dossier du conjoint moyennant un système de procuration.

MC Online

mon dossier

La partie interactive du site est en constante évolution, nous vous conseillons donc de surfer régulièrement sur votre dossier.

Le dépliant « La Mutualité chrétienne où je veux, quand je veux ! » est disponible dans les points de contacts.

Liens

http://www.welcome-to-e-belgium.be

http://www.animatedexplanations.com/Animation.aspx?animation=37

www.cardreaders.be

Contact

UCP, mouvement social des aînés ASBL
Chaussée de Haecht 579 BP40
1031 Bruxelles

Tél.: 02/246 46 71 - info@ucp-asbl.be

www.ucp-asbl.be

Namur – secrétariat : 081/244813
Mail Namur: ucp.namur@mc.be

En partenariat

Avec le soutien de